Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_150-DE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 15/06/2026
Délibération n°41

L'an deux mille vingt-six, lundi quinze à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi neuf du mois de juin deux mille vingt-six.

| Nombre de membres du conseil | |
|---|---|
| En exercice | 62 |
| Présents | 52 |
| Votants | 54 |
| Vote | |
| Pour | 54 |
| Contre | 0 |
| Abstention | 0 |

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Dominique RENOU-COLMONT, déléguée d'Allaire, donne Pouvoir à Yoann LE FOL, Delphine BOUTON, déléguée d'Avessac, donne Pouvoir à Hubert DU PLESSIS, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Jean-Yves COLLEAUX, Maire de Langon, Nicolas DEBRAY, Maire de Saint-Just, remplacé par sa suppléante Sandrine GAUDIN, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant Régis CLAVIER, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, Andrée LE ROUX, déléguée de Langon, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Pierrick LE BOTERFF, Maire de Saint-Vincent-sur-Oust, Mathilde DUMONTET, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, Anthony DEBOUARD, Maire de Béganne

Secrétaire de séance : Pierrick LAUNAY

## HABITAT – AIGUILLON CONSTRUCTION : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE REDON AGGLOMERATION

*La présente délibération a pour objet de désigner la représentation de REDON Agglomération à Aiguillon Construction.*

### Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président

Par délibération CC_2026_35 du Conseil communautaire du 02 mars 2026, REDON Agglomération est entrée au capital du bailleur social Aiguillon Construction, filiale d'Arcad Vyv (groupe Vyv). Il est proposé de désigner comme représentant de REDON Agglomération un titulaire et un suppléant, élus d'une commune dans laquelle ce bailleur est implanté.

**CONSIDERANT** le renouvellement des instances communautaires de REDON Agglomération ;

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_150-DE

**Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :**

- **d'approuver les représentations suivantes de REDON Agglomération :**

| Titulaire | Suppléant |
|---|---|
| **Aiguillon Construction** | |
| Thierry POULAIN | Gaëtan HAIRAULT |

- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

**LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 54 VOIX POUR.**

Fait et délibéré en séance le 15/06/2026

Le Secrétaire de séance,

Pierrick LAUNAY

Le Président,

Jean-François MARY

REDON Agglomération
Bretagne Sud
3 Charles Gillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34